

Paris, le 10 février 2026

“ RÉSILIENCE ET COMPÉTITIVITÉ POUR LES VIGNOBLES DE LA VALLÉE DU RHÔNE

À l’occasion de Wine Paris, salon international professionnel dédié à la filière vitivinicole, Philippe Pellaton, Président d’Inter Rhône, a dressé un état des lieux complet des vins AOC de la Vallée du Rhône, entre résilience économique, transition environnementale et perspectives de développement.

MILLESIME 2025 : PRÉCISION, RELIEF ET ÉLÉGANCE

Malgré des conditions exigeantes au vignoble, 2025 s’annonce comme un très beau millésime. Le ralentissement du rythme de la récolte au fur et à mesure des vendanges a permis de rechercher le meilleur équilibre de maturité. Certes petites, les baies ont apporté concentration, intensité colorante et une grande richesse aromatique. Les rouges se distinguent par leur finesse et leur longueur, soutenues par une fraîcheur préservée. Les blancs, eux, montrent une minéralité nette et une aromatique éclatante. C’est un millésime harmonieux, de précision et d’équilibre avec des volumes plus faibles que les années précédentes.

BILAN ÉCONOMIQUE 2025 POUR LES AOC DES VIGNOBLES DE LA VALLÉE DU RHÔNE

- Une récolte historiquement basse, mais des équilibres de production inédits avec une quasi-égalité des volumes de blanc et de rosé à 13% chacun.

La récolte 2025 devrait représenter environ 2 millions d’hectolitres sur l’ensemble de la Vallée du Rhône. C’est un volume à nouveau en fort recul : -7% environ cette année. Après une perte de plus de 260 000 hl l’année dernière, ce millésime 2025 recule encore de plus de 160 000 hl. Cette baisse concerne tout le vignoble de la Vallée du Rhône. Mais on peut notamment relever un recul plus marqué pour les Crus septentrionaux (-17%) avec 137 000 hl de récolte (-28 000 hl env.) et les AOC hors famille Côtes du Rhône qui affichent -9% avec environ 500 000 hl soit près de -50 000 hl par rapport à 2024. Ce millésime s’inscrit ainsi comme l’un des plus faibles volumes jamais enregistrés en Vallée du Rhône.

En matière de surface, le vignoble a perdu -5% environ. Avec moins de 60 000 ha revendiqués cette année, il s’est réduit de -3 400 ha.

Par couleur, les équilibres varient peu. On peut cependant relever un recul plus marqué de la revendication en rouge à -8% (environ 1,476 Mhl) alors que le blanc, ne perd que -3% (254 000



hl produits). Globalement donc, la palette rhodanienne s'articule sur le millésime 2025 autour de 74% de Rouge et environ 13% pour le Rosé et 13% le Blanc. **A noter, l'équilibre pour la première fois entre la part de production du blanc et celle du rosé.**

- **Un marqueur fort de l'engagement environnemental du vignoble rhodanien : en 2025, 25% des AOC de la Vallée du Rhône sont revendiquées en bio.**

D'après les revendications déjà collectées et analysées, la part de la production engagée dans une certification de développement durable poursuit sa progression. Ainsi, **le poids du bio est passé de 23 % de la production totale en 2024 à 25% en 2025** tandis que la certification HVE se stabilise à 37 % du total. Pour ce millésime 2025, **63% de la production revendiquée dans une AOC rhodanienne s'inscrit donc dans une démarche environnementale.**

- **Recul des sorties de chai, excepté pour les Crus méridionaux**

En termes de **commercialisation**, après le net recul de l'année dernière (-7 %), la campagne viticole (sorties de chais à fin août 2025) a connu **une stabilisation** grâce à un certain retour aux fondamentaux rhodaniens : un vrac et un rouge en légère progression. Mais, depuis août, les sorties se sont significativement tassées. Et **avec 2,23 Millions d'hectolitres**, l'année 2025 affiche **un recul de -5 %**.

Cette tendance est cependant diversement partagée en Vallée du Rhône. Le bateau amiral **Côtes du Rhône** qui était bien orienté fin 2024 et toujours en progression fin juillet (+4%), parvient à **limiter sa baisse sur douze mois à -3 %** à fin décembre 2025, tout comme **les Villages à -4 %**. Les **Crus méridionaux** qui avaient été chahutés confirment la reprise constatée fin juillet : à fin décembre, leurs sorties de chais **ont gagné +4%**. Malheureusement, cette bonne orientation des Crus du Sud n'est pas partagée pour **les appellations Septentrionales**. Les **Crus du Nord** voient en effet leurs sorties de chais **reculer de -8%**. Même constat pour les **autres appellations de la Vallée du Rhône**, hors famille Côtes du Rhône, qui restent globalement **en recul avec -10%** sur un an.

Par couleur, toutes sont mal orientées. Le rouge voit ses sorties de chais se replier d'environ **-5 % sur douze mois** tandis que le rosé poursuit son déclin avec **-6 % à fin 2025**. Le blanc, pour sa part, a stoppé la progression régulière constatée depuis plusieurs années par manque de disponibilité pour plusieurs appellations mais aussi en raison de la perte de certains marchés pour d'autres ; cette couleur recule de **-7 % sur un an**.

Le vrac, qui représente les deux tiers des sorties de chais, perd **-4% sur un an**. Il avait légèrement progressé sur la campagne viticole 2024/2025 (à fin juillet), mais il a souffert des premiers mois de la campagne 2025/2026 et recule de **-4 % sur 12 mois à fin décembre**. Le conditionné affiche pour sa part un retard plus marqué de **-7 %**.



- **Belle résilience des AOC de la Vallée du Rhône en GD.**

En grande distribution¹ (env. 39% de la commercialisation des vins de la Vallée du Rhône), le contexte reste particulièrement mauvais. Le rayon des Vins Tranquilles poursuit sa baisse sur l'année 2025 avec un nouveau recul de -3,2% enregistrés sur les sorties de caisses. Ce recul impacte tous les segments : AOP : -3,6%, IGP : -1,9% et VSIG : -4,2%. Dans ces conditions particulièrement mauvaises pour de nombreux bassins, et notamment ceux majoritairement rouges, les AOP de la Vallée du Rhône parviennent à **limiter le recul** de leurs ventes à **-2,7%**. Cette résistance tient essentiellement à la **stabilité sur Côtes du Rhône**, à la **légère progression de Luberon** et aux **fortes progressions de Cairanne et Beaufort de Venise**. Mais les autres appellations sont globalement sur des volumes en recul. **Autre signe de la résilience rhodanienne, le moindre recul des Rouges**. Alors que cette couleur a été particulièrement malmenée en 2025 dans un rayon affichant -6,6%, **les Rhône Rouges ont limité à -2,8%** leur tassement, parmi des AOC en recul de -5,7%. De l'autre côté du spectre, **les Blancs du Rhône poursuivent leur progression**. Ils ne pèsent que 4% des ventes en GMS mais ils sont, là aussi mieux orientés (+3,5%) que l'ensemble du rayon (stable) et que les AOP (-3,4%).

- **Leadership des AOC rhodaniennes chez les cavistes et restaurants.**
- **Reconnaissance de plus-en-plus affirmée pour les blancs rhodaniens sur ce circuit.**

Cavistes et restaurants demeurent des circuits-clés pour la Vallée du Rhône. Dans un contexte où ces professionnels affrontent un marché en mutation, un arbitrage défavorable des consommateurs et de fortes tensions opérationnelles pour la restauration, **les vins rhodaniens comptent tout particulièrement pour ce marché**. Ce constat apparaît clairement dans les résultats de l'étude **Grossiste 2025 sur les données 2024 GIRA/CIRCANA**². La Vallée du Rhône demeure sur ce circuit, la **première des régions pour les AOP tranquilles**. En volume son avance est importante : elle pèse **40% de plus que le second vignoble**. En outre, c'est aussi la région qui résiste le mieux : **quasiment stable (-0,7%)** quand toutes les autres reculent fortement (en moyenne de -5,6%). Et le constat est le même **en chiffre d'affaires : première place et un recul limité à -1,4%** quand les AOP perdent globalement -4,7%.

Valeur sûre dans ce réseau traditionnel, la Vallée du Rhône n'y est plus seulement appréciée pour ses Rouges. Une étude menée par **Symétris**³ relève que **les Blancs rhodaniens** bénéficient auprès de ces professionnels d'une **reconnaissance croissante et**

¹ Panel CIRCANA/CNIV | Tous circuits – données sur 12 mois à P13 2025 – 04/01/2026

² Panel GIRA food-service -CIRCANA/CNIV | Grossistes – 2025 sur données 2024

³ Etude SYMETRIS pour Inter Rhône | Positionnement des Blancs Secs Rhodaniens | CHR et Caviste – juin 2025



d'atouts indéniables tels que leur diversité et leur richesse aromatique pour se développer sur ce marché. Si des efforts de communication doivent être poursuivis pour asseoir encore la notoriété de ces Blancs, la Vallée du Rhône apparaît clairement comme un réel challenger sur cette couleur.

- **Recul des exportations des vins AOC de la Vallée du Rhône en 2025 ;**
- **Sur 10 ans, l'évolution du CA rhodanien reste positive.**

A l'international, sur 12 mois à fin novembre, les exportations⁴ de vins tranquilles français ont perdu -3% de leur volume en limitant à -1% le recul en chiffre d'affaires. **Les exportations rhodaniennes**, quant à elles, affichent des résultats plus négatifs avec une perte de -5%, **en volume comme en chiffre d'affaires**. Mais, là aussi, les résultats diffèrent dans le bassin entre ses diverses appellations. Au sein de la famille Côtes du Rhône, l'appellation régionale et les Villages sont en phase avec le global des exportations françaises : Côtes du Rhône perd -3% en volume et stabilise son chiffre d'affaires quand les Villages affichent -2% de part et d'autre. Sur les Crus, les bons résultats volumiques du Sud, +11% mais leur moindre progression en valeur (+3%) ainsi que les fortes baisses sur le nord (-15% en volume et -12% en CA) traduisent une tension accrue sur la valorisation, en particulier pour les appellations et cuvées historiquement positionnées sur les segments les plus premium. Les autres appellations rhodaniennes reculent de façon plus importante avec une baisse d'environ -16% en volume et en valeur ; mais cette baisse semble particulièrement concentrée sur les blancs.

Les **volumes rhodaniens exportés progressent** sur quelques marchés comme le **Royaume-Uni (+3 %)** ou la **Suède (+6 %)** ou sont **quasiment stables : Etats-Unis (-1%)**. En revanche, d'autres destinations-clés sont en repli : Belgique, (-10 %), Canada (-12 %), Allemagne (-4 %) et Pays-Bas (-10 %).

Sur une période de dix ans (2025 vs 2015 à fin novembre), malgré les difficultés des deux dernières années, **l'évolution du chiffre d'affaires rhodanien à l'export reste positive (+7 %)** malgré un volume en recul de -20%. Par continent, **l'Europe a ainsi gagné +10% en valeur** en voyant ses volumes reculer de -21%, **l'Amérique du nord a gagné +13% en valeur** pour un volume qui a mieux résisté que sur le vieux continent, en ne perdant « que » -4%. Et l'Asie souffre de la chute des importations Chinoises avec une baisse de -27% en valeur et -52% en volume sur la décennie.

⁴ Source Douane Française SH222 – DEB/DAU - 12 mois à fin novembre 2025



UN ACCORD INTERPROFESSIONNEL DE DURABILITE

Début novembre 2025, l'Assemblée Générale d'Inter Rhône a validé le dépôt d'un accord interprofessionnel de durabilité sur les vins rouges des appellations Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages sans nom géographique.

Cet accord repose sur un cadre européen consolidé qui permet aux producteurs agricoles, lorsque cela contribue à des objectifs environnementaux, d'agir collectivement, en dérogeant sous conditions au droit de la concurrence (article 210 bis du Règlement UE 1308/2013).

Concrètement, à quoi servira cet accord ?

- Accompagner la transition environnementale de la filière des AOC Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages rouges sous label (Bio et HVE) ;
- Encourager des pratiques viticoles durables partagées et mesurables, sur la base d'engagements collectifs ;
- Renforcer la lisibilité économique de la production en intégrant les réalités de coûts de production, afin de sécuriser le partage de la valeur.

Porté collectivement par Inter Rhône, le Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône et l'Union des Maisons de Vins du Rhône (UMVR), ce dispositif commun intervient dans un cadre partagé entre production et négoce essentiel à l'efficacité de la démarche.

Deux commissions interprofessionnelles réunissant producteurs et négociants ont été organisées pour les segments Bio et HVE. Elles ont analysé de manière extensive les coûts de production, les réalités de marché et les marges de soutenabilité économique. Elles ont défini les prix d'orientation pour la campagne à venir :

Segment	Prix d'orientation équivalent au coût de production minimal	Tunnel de prix d'orientation Récolte 2025
Côtes du Rhône rouge Bio	170 €/hl	
Côtes du Rhône Villages rouge Bio	200 €/hl	
Côtes du Rhône rouge HVE	130 €/hl	130 €/hl min
		160 €/hl et au-delà
Côtes du Rhône Villages rouge HVE	155 €/hl	155 €/hl min
		185 €/hl et au-delà

Ces orientations tiennent compte des surcoûts liés aux certifications environnementales et visent à garantir une rémunération juste, tout en maintenant la compétitivité de la filière.



Les fourchettes de prix définies pour le HVE permettent d'intégrer la diversité des situations économiques avec une forte variabilité des coûts de production, particulièrement vraie pour les Côtes du Rhône HVE, et d'offrir plus de souplesse dans les négociations.

L'accord global est prévu pour une durée initiale de **deux ans**. Néanmoins les familles professionnelles se réservent la possibilité de renégocier ces prix d'orientation en fonction d'évolutions significatives des coûts de production, des rendements, des conditions de marché ou de la réglementation.

PROMOTION : RELANCER LA CONSOMMATION

- **Un plan de communication nationale partagé avec les autres interprofessions**

Les équipes Inter Rhône sont engagées aux côtés des autres interprofessions viticoles dans le groupe de travail '**relance de la consommation**' (CAP VIN). La réflexion consiste à une mise au point d'un constat commun, alimenté par les études récentes menées notamment via le CNIV et Vin et Société : **le vin ne parvient plus à séduire la cible 25-45 ans**. Moins populaire, moins présent en terrasse et moins visible sur les réseaux sociaux, le vin est en train de se 'muséifier'.

Face à ce constat alarmant, et **pour la première fois, les interprofessions unissent leurs efforts pour lancer un concept de communication audacieux et innovant dont l'objectif est de créer un sursaut d'intérêt autour du vin**, et de redevenir pertinent pour les moments de consommation de la cible 25-45 ans. L'enjeu est de taille : il s'agit de changer les représentations du vin et de créer de nouveaux imaginaires. Les pistes créatives ont été testées auprès des consommateurs fin 2025 et devraient voir le jour dans les mois qui viennent.

- **L'importance de la Grande Distribution**

Sans renier les efforts pour soutenir les circuits de distribution traditionnels (CHR & Cavistes), Inter Rhône a souhaité dès 2025 **réinvestir la Grande Distribution**, qui représente toujours 39% des débouchés pour les AOC rhodaniennes. Ainsi, le plan promotionnel pour l'AOC Côtes du Rhône intègre le soutien des ventes en GMS au travers de campagnes de bons de réduction et d'animation dégustation en point de vente, des initiatives qui prendront de l'ampleur en 2026.

En parallèle de ces activations, Inter Rhône participe à la réflexion menée sur le plan national via le CNIV, qui vise à revisiter le rayon vin.

Objectifs : Elaboration de nouveaux concepts de mise en avant des vins dans les rayons de la Grande Distribution qui pourraient être mis en place dans des magasins test à partir de 2026



Méthodologie :

- Création d'un comité de liaison CNIV & FCA/ FCD (Fédération du Commerce Coopératif et Associé et Fédération du Commerce et de la Distribution)
=> constitution d'un groupe de travail pour formuler des propositions et mise à disposition de magasins par les responsables d'enseignes afin de mener des essais ;
- Groupe de travail : représentants de la filière vin (producteurs et négoce), représentants des interprofessions (Bordeaux, Vallée du Rhône, Loire), FCA / FCD, représentants d'enseignes, CNIV, V&S et experts merchandising (Ecole Kedge, Agence Cross)
 - 1ère phase : analytique => identifier ces nouveaux concepts
 - 2ème phase : feuille de route pour la mise en place des tests en magasins sur 1 année.
- Echanges avec les principales enseignes.

Prochaines étapes : tests en magasin.

UNE DESTINATION OENOTOURISTIQUE PLEBISCITEE GRACE AUX ESCALES GÉNÉREUSES ET AUX DEMARCHES DURABLES

En 2025, Inter Rhône a poursuivi la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie oenotouristique visant à positionner **les Vignobles de la Vallée du Rhône** comme une véritable **Destination Cœnotouristique Engagée**. Zoom sur la montée en puissance du vignoble rhodanien sur ce levier désormais essentiel à la pérennité des appellations :

- **Site incontournable de référence pour l'œnotourisme dans les Vignobles de la Vallée du Rhône**, la nouvelle version de vins-rhone-tourisme.fr attire de nombreux visiteurs, tout comme **les comptes Instagram et Facebook** des Vignobles de la Vallée du Rhône aujourd'hui **100% dédiés à l'œnotourisme**. Un parti pris offensif dans la manière de communiquer au plus grand nombre, entre **touristes locaux, nationaux et internationaux**.
- Lancée en 2025, la **campagne de communication Les Escapes Généreuses**, déclinée majoritairement sur le digital mais aussi en presse et en affichage digital, a rencontré un **succès nettement supérieur aux attentes** avec 16.7 millions d'impressions et 211 000 clics suscités par les images et messages des cinq visuels de campagne.
- Depuis janvier dernier, **Les Escapes Généreuses** existent également sous la forme d'un **dossier de presse dédié à l'ensemble de l'œnotourisme en Vallée du Rhône** et en **4 dossiers de presse thématiques reprenant celles de la campagne : Les Escapes Gourmandes, Les Escapes Pittoresques, Les Escapes Culturelles et Les Escapes Festives**. Autant d'outils à activer pour accueillir la presse et des influenceurs dès les prochains mois.

Fort du succès de ce positionnement, 2026 verra se prolonger le déploiement de la campagne **Les Escapes Généreuses** qui se concentrera sur le printemps et l'automne afin



de désaisonnaliser la saison touristique et de l'étendre au maximum. Cette stratégie œnotouristique pourra compter, cette année encore, sur l'appui et le relai des parties prenantes de l'interprofession, tels que les CRT (Comités Régionaux de Tourisme), ADT et ODT (Agences et Offices de Tourisme) et Destinations Vignobles & Découvertes.

En parallèle, le plan d'action consistera également à poursuivre l'accompagnement actif des opérateurs dans la structuration et qualification des offres œnotouristiques de leurs entreprises, notamment en termes de durabilité.

- **Structuration et visibilité de l'offre en termes d'œnotourisme durable en Vallée du Rhône.**

Un audit mené en 2025 a consisté à quantifier et qualifier les offres œnotouristiques durables sur vins-rhone-tourisme.fr ; le résultat est très encourageant puisqu'une offre sur deux présentées parmi les 160 activités œnotouristiques référencées, s'avère respectueuse et vertueuse en termes de durabilité. En 2026, les critères de cette démarche 'offre durable' seront intégrés aux audits pour pouvoir systématiser ce recensement dans la démarche de qualité d'accueil au caveau.

Outre la mise à disposition auprès des opérateurs d'une fiche pratique dédiée à cette thématique, une session d'information axée sur l'œnotourisme durable sera organisée d'ici la mi-juin. Ce sujet aujourd'hui central sera également le thème des prochains Rendez-Vous de l'œnotourisme, le 19 mai.

2026 : DE GRANDS ANNIVERSAIRES A CÉLÉBRER POUR 7 CRUS DES CÔTES DU RHÔNE

90 ans pour Château-Grillet, Châteauneuf-du-Pape, Saint-Péray et Tavel, 70 ans pour Saint-Joseph, 20 ans pour Vinsobres et 10 ans pour Cairanne : la grande famille des Côtes du Rhône sera à la fête en 2026. Pour l'occasion, chacun des Crus met en place une célébration exceptionnelle parfois même en dehors de nos frontières, ou encore s'associe à des appellations françaises d'autres régions. C'est le cas de deux des appellations pionnières du système national d'appellations, Tavel et Châteauneuf-du-Pape, qui communiquent sur leur 90^{ème} anniversaire auprès des professionnels français et étrangers tout comme auprès du grand public, aux côtés des AOC Cassis, Arbois, Monbazillac et Cognac.

LA RSE AU SERVICE DE LA PERENNITE DES AOC DES VIGNOBLES DE LA VALLEE DU RHÔNE

- **Inter Rhône, plus que jamais engagée RSE**

Trois ans après la labellisation 'Engagé RSE' obtenue en juin 2022 au niveau confirmé, la démarche d'Inter Rhône a été réévaluée par l'AFNOR du 7 au 10 juillet derniers. Le label



‘Engagé RSE’ basé sur la norme ISO 26000 permet **d’évaluer la maturité des démarches de responsabilité sociale des entreprises**. L’occasion de mesurer l’avancement des réflexions, l’intégration de la démarche dans la feuille de route stratégique, ainsi que son déploiement opérationnel, avec l’implication de tous les services et collaborateurs de l’interprofession. **En complément des équipes Inter Rhône, une douzaine de parties prenantes internes et externes au vignoble ont aussi été entendues** sur leur relation à l’interprofession et leurs attentes et implication dans les questions sociétales et environnementales.

L’évaluatrice a salué le travail de préparation conséquent, une gouvernance impliquée et une grande qualité de dialogue avec les parties prenantes interrogées, ainsi qu’une prise en compte positive et grandissante des considérations du développement durable à tous les niveaux de l’entreprise. Le rapport complet confirme cette tendance à l’amélioration continue, **avec une note globale en progression et le maintien du niveau ‘Confirmé’**. La maturité de la démarche est saluée, comme l’attestent les notes supérieures à la moyenne sur les critères des pratiques managériales.

Par ailleurs, Inter Rhône organise depuis trois ans, des rencontres sur des thématiques RSE ; les deux premières avaient comme clé d’entrée les labels et certifications environnementales et le réemploi. En 2026, **cette dynamique vertueuse au sein de l’écosystème viticole rhodanien sera poursuivie** notamment celle vers les démarches de réemploi. Des ateliers d’intelligence collective seront également proposés afin de sensibiliser les entreprises aux enjeux de durabilité, en les amenant à identifier, sur toute la chaîne de valeur, les impacts positifs et négatifs de l’activité sur l’environnement et la société, mais aussi les risques et opportunités que font peser l’écosystème sur le business, selon le principe de la double matérialité. Ces ateliers permettent de rendre concrètes les notions de durabilité et de responsabilité élargie, tout en envisageant des solutions opérationnelles à mettre en place.

- **VITILIENCE par l’Institut Rhodanien : un dispositif déployé et adapté aux besoins des opérateurs des Vignobles de la Vallée du Rhône**

Inter Rhône, via l’Institut Rhodanien, contribue au projet national VITILIENCE. VITILIENCE (pour VITiculture et résiLIENCE) est un projet pluriannuel proposant une approche multi-partenaire et multirégionale pour mettre en place **des actions coordonnées et à forts impacts à fin d’adaptation et d’atténuation des effets du changement climatique**. Le dispositif intègre l’organisation d’événements partout en France, les « Climat tour », permettant aux opérateurs locaux de participer activement aux échanges et de partager leurs réflexions sur les leviers d’adaptation aux évolutions climatiques et aux nouvelles attentes sociétales. Le premier Climat Tour en Vallée du Rhône s’est tenu début janvier 2026, à l’Institut Rhodanien à Orange, et a réuni **plus de 120 participants**.

Parmi les conférences et ateliers proposés lors de l’événement, plusieurs temps forts :

- > **Rappel du déploiement, depuis plusieurs années, des démonstrateurs régionaux, chargés de mettre en œuvre concrètement la stratégie nationale d’adaptation au changement climatique**. Par exemple : intégration de variétés d’intérêt à fin



d'adaptation (VIFA), mise en place de dispositifs d'évaluation des Innovations (DEI), évolution des conditions d'accès à l'irrigation, ...

> **Le bilan carbone comme outil de pilotage** : où se place la filière dans la stratégie nationale bas-carbone, ce que l'on compte et comment, l'empreinte carbone du vin, l'importance du conditionnement et les leviers de réduction.

> **la question carbone désormais au cœur de la stratégie des entreprises viticoles, signe d'une évolution profonde** : le changement climatique n'est plus seulement un facteur de risque agronomique. Il influence aussi **la relation au consommateur, l'accès aux marchés et le pilotage économique des entreprises**. Trois angles indissociables.

> **l'importance d'appréhender potentiellement la transition climatique comme un outil de pilotage, un facteur de différenciation et un levier de résilience économique**, à condition d'être anticipée et intégrée à la stratégie globale de l'entreprise.

> **Le Groupe de Travail *Carbone régional* et la participation au Groupe de Travail *Carbone national***

Depuis quelques mois déjà, en lien avec le PNDV (Plan National ***Durabilité*** du Vignoble), les Directeurs Techniques et experts carbone de différentes interprofessions ainsi que de l'IFV se réunissent régulièrement pour mutualiser les connaissances et résultats d'expérimentations en matière de décarbonation de la filière. Ces travaux font bien entendu écho au propre groupe de travail rhodanien qui a identifié **4 leviers prioritaires (les couverts végétaux, les haies, les bouteilles allégées et le réemploi) pour lesquels les travaux sont en cours**.

Au niveau national, la prise de conscience d'avancées en ordre dispersé et la nécessité d'intégrer toujours d'avantage la problématique carbone pour rester compétitif sur les marchés, a vite permis d'identifier les opportunités d'un travail collaboratif sur les chantiers suivants :

1. Améliorer la veille au niveau national pour mieux anticiper l'évolution de la réglementation,
2. Mutualiser un 'Guide de la décarbonation' à l'usage des opérateurs et conseillers techniques en capitalisant sur l'ensemble des documents existants et mis à jour,
3. Mettre à plat une méthode de calcul d'empreintes carbone propre à la filière vin, tout en sensibilisant aux autres indicateurs de l'analyse du cycle de vie,
4. Consolider une approche filière autour des contenants, notamment en participant activement au déploiement de la filière réemploi pour les vins,
5. Activer les leviers de séquestration carbone comme un outil complémentaire à la réduction des émissions.

Les travaux sont enclenchés, les synergies sont fortes et les échanges enrichissants.



Et si la problématique carbone est essentielle et prioritaire, ce mode de travail collaboratif pourrait également être dupliqué sur d'autres thématiques (biodiversité, écotoxicité, eau...) pour un vignoble toujours plus durable.

DIVERSIFICATION : UN ROUGE LEGER, DE FUTURES NOUVELLES AOC EN BLANC ET DES BULLES EN VALLEE DU RHÔNE

- **Un profil de vin rouge léger**

Dans la continuité du programme sur la diversification « blanc et rosé », un travail sur **une évolution du profil de vins rouges** a été mené. L'objectif : compléter la gamme de produits par des vins rouges frais et légers, mieux adaptés aux habitudes de consommation (apéritif par exemple). Cette approche vient compléter les actions visant à promouvoir le service frais des vins rouges des appellations de la Vallée du Rhône.

Pour connaître et caractériser les approches, des expérimentations ont été confiées et initiées par l'Institut Rhodanien afin de définir les itinéraires techniques permettant, dans le cadre des appellations rhodaniennes, de proposer des vins frais et légers : dates de récolte, choix de levures, techniques de vinification (macération pré-fermentaire à froid) ou assemblage des cépages. Parallèlement, une fiche profil a été réalisée et communiquée auprès des opérateurs et des parties prenantes.

- **Dynamisme et démarches actives dans les modifications des cahiers des charges**

Face aux évolutions du secteur et dans une volonté forte d'adaptation et d'anticipation, de nombreuses appellations rhodaniennes poursuivent **des démarches d'amélioration et de diversification**. Ces évolutions visent à simplifier les règles, s'adapter aux marchés, prendre en compte le changement climatique et améliorer la lisibilité pour les consommateurs :

- ✓ **Rasteau, Vinsobres et Beaumes de Venise** actuellement exclusivement rouges, travaillent avec l'INAO pour faire évoluer leur cahier des charges et obtenir l'autorisation de produire également **des vins blancs**.
- ✓ **Cet élargissement aux vins blancs** a également été déposé auprès de l'INAO pour **l'ensemble des 21 Côtes du Rhône Villages Avec Noms Géographiques**, aujourd'hui restreints à seulement 10 Côtes du Rhône Villages. **C'est la 1^{ère} fois qu'une telle démarche est portée pour un collectif. Elle pourrait par la suite être dupliquée à d'autres appellations.**

Les Cahiers des charges des Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages font également l'objet d'autres demandes en cours :

- **Un nouveau produit : le "Côtes du Rhône Claret"**. Mise en place d'une mention spécifique pour un rouge léger et fruité. Dans la lignée du primeur, il



viserait un public en quête de vins accessibles, un Côtes du Rhône intergénérationnel, facile à consommer.

- **Modification règles d'encépagement et règles de proportion** : définition d'une liste commune de cépages entre les deux Cahiers des charges Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages, ainsi qu'une liste commune pour les vins rouges et rosés, intégration du Rolle (Vermentino) dans les cépages accessoires
 - **Densité de plantation** : suppression de certains seuils (minimum et maximum)
- ✓ **Les appellations régionales travaillent activement elles aussi à faire évoluer leurs cahiers des charges** : diversification couleur (rosé pour l'AOC Clairette de Die), intégration de nouveaux cépages principaux et/ou accessoires (AOC Costières de Nîmes, Ventoux), voire inédits et provenant de l'étranger (AOC Luberon), ...

La quasi-totalité des demandes déposées auprès de l'INAO pour faire évoluer les Cahiers des charges ont reçu un avis plutôt favorable de ladite Commission. Toutefois, **ces propositions devront désormais être examinées et validées prochainement par un futur Comité national de l'INAO.**

- **Le plan Bulles**

Un **programme expérimental** a été lancé en 2024 par l'Institut Rhodanien afin d'**identifier, mettre en relation et accompagner les opérateurs** désireux de se lancer dans l'aventure des vins effervescents.

Confiées à l'Institut Rhodanien, les expérimentations conduites visaient à préciser **les cépages d'intérêt (en particulier la pertinence du grenache noir)** ainsi que la méthode la plus adaptée pour proposer un profil produit de qualité. Basés sur une méthode hybride (deuxième fermentation en bouteille à partir du sucre résiduel de la première fermentation), les vins les plus prometteurs permettent de mettre en évidence **l'intérêt du grenache noir en privilégiant un assemblage avec une variété blanche aromatique.**

Dans cette dynamique, un travail est en cours sur la création d'une marque collective, destinée à fédérer les opérateurs rhodaniens engagés dans la production et la mise en marché de vins effervescents, autour d'opérations de promotion organisées par Inter Rhône.

À travers ces actions, la Vallée du Rhône affirme une trajectoire claire : **s'adapter sans renoncer à son identité, renforcer la valeur sans perdre l'accessibilité, et inscrire durablement ses appellations dans les attentes économiques, sociétales et environnementales contemporaines.** Et c'est dans ce contexte exigeant qu'Inter Rhône fait le choix de maintenir un niveau d'investissement conséquent au sein de l'Institut Rhodanien afin de poursuivre des programmes expérimentaux ambitieux, indispensables pour préparer l'avenir du vignoble.

